PRAP-2S
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social - ALM

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les risques professionnels liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et médico-social.
- Observer et analyser les situations de travail pour prévenir les troubles musculo squelettiques (TMS).
- Appliquer des principes d'économie d'effort et de sécurité physique au quotidien.
- Contribuer activement à la démarche globale de prévention des risques dans l'établissement.
- Accompagner la mobilité des patients en toute sécurité tout en respectant leur autonomie.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés du secteur sanitaire et médico-social, tels que les aides-soignants, infirmiers, AMP, agents en EHPAD, hôpitaux ou soins à domicile.
- Travailleurs de ces secteurs.

PRÉREQUIS

- Aucun.

MODALITÉS D'ACCÈS

- Aucun.

TARIFS

Nos formations bénéficient d'une tarification transparente et flexible, facturée au choix :

- À l'heure : À partir de 55 € / heure.
- À la journée : À partir de 490 € / jour.

Ces tarifs sont hors frais annexes (déplacement, location de salle, matériel, etc.).

Un devis personnalisé est systématiquement fourni avant toute inscription pour garantir la clarté financière.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (nous contacter pour toute adaptation nécessaire).

PROGRAMME

1. **Introduction à la prévention des risques liés à l'activité physique**
- Rôle de l'acteur PRAP-2S dans l'établissement.
- Comprendre les enjeux de la prévention.

2. **Observation et analyse des situations de travail**
- Connaître les risques et les impacts sur la santé.
- Identifier les dangers liés aux tâches physiques.

3. **Maîtrise des risques et démarche de prévention**
- Mise en place de solutions pour améliorer la sécurité au travail.
- Application des principes d'économie d'effort et de sécurité.

4. **Accompagnement de la mobilité des personnes**
- Techniques d'accompagnement des patients.
- Utilisation des aides techniques (fauteuils, lits, verticalisateurs).

DURÉE

- Initiale : 4 jours dont 14 h consacrées à l'ALM
- MAC : 2 jours

ÉVALUATION

L'évaluation se compose de deux épreuves :

- Une analyse d'une situation de travail.
- Une mise en situation pratique d'accompagnement d'une personne aidée.

Le formateur utilisera la grille de certification de l'acteur PRAP-2S. Seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation et réussi les épreuves certificatives obtiendront le certificat d'acteur PRAP-2S.

- Questionnaire satisfaction à chaud des apprenants à la fin de la session.

LES + DE LA FORMATION

- Formation pratique avec des mises en situation concrètes et des démonstrations.
- Apprentissage basé sur des supports pédagogiques variés : vidéos, fiches techniques, diaporamas.
- Utilisation de matériel spécialisé pour des simulations réelles (lits, fauteuils, déambulateurs, etc...).
- Formation certifiante reconnue par l'INRS, valable pendant 2 ans.
- La formation peut être financée par votre OPCO.